



**RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR DU
Lundi 16 Juillet 2018**

1. ORDRE DU JOUR

1. Démission du Président Claude Vatran - Prise acte.
2. Élection du nouveau Président du Comité Directeur.
3. Conservation ou non de l'actuel bureau.
4. Présentation du projet de cahier des Charges du bureau Omega Consulting
5. Questions diverses.

2. PERSONNES PRÉSENTES

- Olivier RENE-CORAIL
- Guy de CHAVIGNY
- Dominique PIERRE FRANÇOIS
- Albert LAPIQUONNE
- Michel ZOUGS
- Gérard JOSEPHA
- Honoré LAVALY

Invité :

- Bruno BRIVAL : Cabinet Omega Consulting

Le 1^{er} Vice Président Olivier RENÉ CORAIL assurant l'intérim et la présidence de la réunion ouvre la séance à 18 h 05, la réunion se tenant dans les locaux de la ligue au CTOSM

Mr RENÉ CORAIL propose que l'on traite en premier point la présentation de Mr Bruno BRIVAL du cabinet Oméga Consulting.

3. OBJETS DE LA RÉUNION

3.1. Présentation du projet de cahier des Charges du bureau Oméga Consulting

Mr Brival expose ses éléments de compréhension du contexte et les objectifs de la mission par l'exposé suivant :

Pro

GS



La diminution sensible et régulière des licenciés en Martinique en parfaite corrélation avec celle des moyens dont disposent les Clubs est préoccupante. La ligue de voile de la Martinique forte de ce constat et désireuse d'inverser la tendance et d'insuffler une dynamique nouvelle à ce secteur, considéré comme sous-exploité mais néanmoins important pour le développement de la Martinique.

Pour se faire, la Ligue de voile souhaite lancer un Appel d'Offre dont l'objet sera de mener une réflexion stratégique sur le secteur afin d'en connaître les forces et les faiblesses pour identifier les enjeux prioritaires du secteur. Un plan d'actions sur 3 ans devra être le livrable de cette analyse mettant à contribution l'ensemble des acteurs de la filière.

L'ambition de la Ligue de Martinique est que la voile devienne un sport populaire pratiqué à la fois dans le cadre des loisirs mais aussi de la compétition de haut niveau.

Afin de lancer cet AO avant la fin du mois de Juillet 2018, la ligue de voile a souhaité s'adjoindre les services du Cabinet OMÉGA Consulting pour qu'il rédige le cahier des charges de l'AO. En tant qu'Assistance à maîtrise d'ouvrage de la ligue, il a pour mission de l'accompagner dans :

- La rédaction du cahier des charges
- L'établissement du budget de la réflexion stratégique à mener
- La recherche de financement publics pour assurer sa faisabilité

La méthodologie retenue pour la mission est explicitée comme suit :

Phase 1 : Accompagnement de la Ligue de voile - Élaboration du cahier des charges - Plan de développement – durée 1 semaine.

Phase 2 : Accompagnement de la ligue de voile - Recherche de financements disponibles. - durée 2 semaines.

Après échanges de vues d'autres éléments viennent se rajouter à la compréhension du contexte.

Mr Brival met l'accent sur l'importance qu'il y a de ne pas pas mélanger enjeux et objectifs.



Il est rappelé les sous-tendus du fonctionnement de la ligue de voile de Martinique qui ne doit pas s'éloigner totalement de son objectif principal qui est de développer la pratique de la voile sous tout ses aspects.

En conclusion, le comité directeur valide la proposition d'accompagnement de la ligue de voile de Martinique par le cabinet OMÉGA Consulting suivant le document présenté tant en terme de durée des travaux qu'en termes financiers.

Il est prévu que Messieurs Lapiquonne et Zougs soient les relais directs avec Mr Bruno BRIVAL pour le suivi de ce dossier.

3.2. Démission du Président Claude Vatran - Prise acte.

Mr Olivier RENÉ CORAIL indique avoir eu un contact téléphonique avec Claude VATRAN lui indiquant sa démission de son poste, et la transmission d'un courrier au secrétaire général l'informant de cette décision.

Mr Josepha indique n'avoir pas été destinataire d'un tel courrier, il précise encore avoir interrogé le secrétariat qui là aussi indique n'avoir reçu aucun document de la sorte dans les délais indiqués par Mr VATRAN.

S'ensuit un débat sur la véracité des faits. Mr RENE CORAIL, indique avoir retransmis le courrier dont fait état Mr VATRAN, courrier qui a été enregistré au chrono du secrétariat de la ligue le 03 juillet 2018.

A partir de ce point il fut fait une convocation du comité directeur par le secrétaire général pour nomination d'un nouveau président, comme le prévoit l'article 25 des statuts de ligue de voile de Martinique.

Après ces différentes explications les membres présents du comité directeur de la ligue de voile de Martinique prennent acte de la démission de Mr Claude VATRAN du comité directeur et de sa fonction de Président, moins une abstention (Albert LAPIQUONNE).

3.3. Élection du nouveau Président du Comité Directeur.

Toujours en application de l'article 25 des statuts de la ligue, le secrétaire général informe le comité directeur qu'il conviendrait d'élire à cette réunion un nouveau président.

Handwritten signatures in blue ink: "Ruo" and "G.J."



Après un tour de table, Mr Olivier RENÉ CORAIL propose sa candidature. Il n'y a pas d'autre candidat.

Mr Olivier RENE-CORAIL est élu Président de la Ligue de voile de Martinique à l'unanimité, pour la durée restant à courir de son prédécesseur.

3.4. Conservation ou non de l'actuel bureau.

Mr Olivier RENÉ CORAIL remercie les membres pour la confiance qui lui est faite, et indique en préambule dans quelles conditions il souhaite travailler au sein de ce comité directeur, et en cela il fait référence aux décisions prises lors du séminaire du 30 juin 2018, où il avait été précisé les obligations et devoir de chacun, ainsi que les différents niveaux de responsabilité et d'intervention au sein du comité directeur.

Suite à cela il demande s'il y a un ou des candidats au poste de premier vice président. Mr LAVALY se propose, il n'y a pas d'autre candidat. Mr LAVALY est élu à l'unanimité.

Pour le poste de second vice-président, le Président propose la candidature de Mme Dominique PIERRE-FRANCOIS qui l'accepte, il n'y a pas d'autre candidature. Mme PIERRE-FRANCOIS est élue à l'unanimité.

Mr Olivier RENE-CORAIL sollicite Mr JOSEPHA pour savoir s'il souhaite toujours être le secrétaire général de la ligue de voile de Martinique. Ce dernier accepte de nouveau la responsabilité qui lui est proposé. Il est élu à l'unanimité.

Il est proposé que Mr LAPIQUONNE poursuivre son action au niveau des finances de la ligue, et est élu à l'unanimité trésorier de la ligue de voile de Martinique.

Pour le poste de trésorier-adjoint vacant, Mr Guy DE-CHAVIGNY se propose, il est élu à l'unanimité.

Afin de compléter le comité directeur, en accord avec les statuts de la ligue, le Président RENE-CORAIL, propose que l'on coopte Mr Paul CONSTANTIN – nouveau président du Yacht Club de la Martinique, qui a au préalable indiqué son souhaite de venir travailler avec notre équipe. Aucune objection à cette proposition et Mr CONSTANTIN est élu membre du comité directeur de la ligue de voile de Martinique à l'unanimité.

Pro *C.C.F.*



Ainsi le nouveau comité directeur se compose comme suit :

Président : Mr Olivier RENE-CORAIL

1^{er} Vice-président : Mr Honoré LAVALY

2^{ème} Vice-présidente : Mme Dominique PIERRE-FRANCOIS

Secrétaire Général : Mr Gérard JOSEPHA

Trésorier : Mr Albert LAPIQUONNE

Trésorier adjoint : Mr Guy DE-CHAVIGNY

Administrateurs : Mrs Michel ZOUGS et Mr Paul CONSTANTIN

3.5. Questions diverses.

Dossier Bred : Le Président fait un bref compte rendu de sa rencontre avec le nouveau directeur de la BRED. Il est prévu une séance de travail approfondie avec le responsable du secteur économie Bleue de la Banque.

Avant cela il est prévu que se tienne une réunion de travail afin de mettre en forme le projet BRED.

Guy indique qu'à la commission sportive qui s'est tenu en début du mois de juillet il a noté l'absence des représentants des habitables – problématique de calendrier à faire avant mi-septembre. Il est renouvelé l'idée de faire une réunion avec l'ensemble des parties prenantes pour ce support, afin de recréer une commission habitable. Le secrétaire général se charge de cette tâche.

Mr ZOUGS fait part du mail d'Alysè Fun qui se trouve actuellement dans une situation économique difficile en raison de l'invasion des sargasses, le responsable de cette entité sollicite la ligue pour que soit remonté ses difficultés des fonctionnement au niveau des différents décideurs.

Pro *O.J.*



4. RELEVÉ DE DÉCISIONS

- Mettre à jour le dossier administratif de la ligue – secrétaire général et trésorier
- Suivi du dossier OMÉGA CONSULTING – ZOUGS et LAPIQUONNE
- Suivi dossier BRED : PIERRE-FRANCOIS, LAPIQUONNE, DE CHAVIGNY, ZOUGS, LAVALY
- Courrier de soutien Alysé Fun – secrétaire général et ZOUGS
- Convocation habitables – secrétaire général

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 21 h 35,

La date de la prochaine réunion n'a pas été fixée.

Il est dressé un procès-verbal de la réunion signé par le Président et le Secrétaire de séance.

LE PRÉSIDENT DE LA LIGUE DE VOILE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL


Olivier RENE CORAIL




Gérard JOSEPHA